



**APPEL À NOTES DE CONCEPT
RELATIVES À LA TUNISIE**

PREMIÈRE ÉTAPE – APPEL À NOTES DE CONCEPT

**À L'ATTENTION DES RÉCIPIENDAIRES POTENTIELS DE FINANCEMENTS DU GCERF
DANS LE CADRE DU PARTENARIAT ENTRE LE MSP DE LA TUNISIE ET LE GCERF
DATE LIMITE DE SOUMISSION : 17 H 00 (HEURE DE TUNIS) LE 31 JANVIER 2019**

CONTEXTE

La Commission nationale de lutte contre le terrorisme (CNLCT) de la Tunisie a été créée au sein de la Présidence du Gouvernement par la loi organique n° 2015-26 du 7 août 2015, relative à la lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent. La Commission est chargée de la stratégie, coordination, réglementation, sensibilisation et consultation dans les domaines de la prévention de l'extrémisme violent et de la lutte contre le terrorisme.

Créé en 2014, le Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience (en anglais Global Community Engagement and Resilience Fund - GCERF) est un partenariat public-privé spécialisé dans la prévention de l'extrémisme violent. Le GCERF est une fondation suisse à but non lucratif dont l'objectif est d'acheminer les fonds d'origine internationale à l'échelle locale. Le GCERF considère la prévention de l'extrémisme violent comme un bien commun universel, et son approche tend à protéger les communautés des agendas d'extrémistes violents, en créant un environnement plus sécurisé et prospère.

En août 2018, le Conseil de Fondation du GCERF a approuvé un investissement d'un montant total de cinq millions de dollars US en Tunisie dans le cadre du mécanisme de financement dénommé Mécanisme de soutien de pays (MSP), et conformément à la **Stratégie de GCERF pour l'investissement en Tunisie**. Ce financement est destiné à contribuer à la mise en œuvre de la **Stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme** de la République tunisienne, en soutenant les efforts en particulier liés au pilier de la prévention.

APPEL À NOTES DE CONCEPT

Le Mécanisme de soutien de pays (MSP) de la Tunisie, créé par la CNLCT, a le plaisir de lancer un appel à notes de concept à l'intention des organisations tunisiennes souhaitant devenir récipiendaire principal ou bénéficiaire direct d'un financement dans le cadre du Mécanisme de financement de base (MFB) du GCERF. Les candidats à un financement du GCERF en Tunisie sont invités à soumettre une note de concept alignée avec la **Stratégie de pays du GCERF relative à l'investissement en Tunisie** en vue d'un financement d'une durée allant d'un à trois ans, et conformément aux priorités suivantes :



- les groupes démographiques spécifiques : (1) les acteurs religieux ; (2) les jeunes vulnérables difficiles à atteindre, par exemple ceux qui ne sont pas scolarisés/ne suivent pas une formation ou qui sont sans emploi ; (3) les femmes vivant en milieu rural âgées de 36 ans et plus, en particulier les mères ; (4) les étudiants à l'université
- les domaines thématiques spécifiques : l'autonomisation économique ; la formation et le renforcement des capacités, par exemple des compétences personnelles ; la culture, le sport et les traditions tunisiennes ; un soutien spécifique aux Centres de défense et d'intégration sociale (CDIS)
- et les facteurs contribuant à l'extrémisme violent, notamment : le manque d'estime de soi, de pensée critique et de compétences pratiques ; le sentiment de marginalisation ; le chômage et les inégalités ; le manque de perspectives positives.

Les programmes qui impliquent les autorités locales ou les acteurs du secteur privé, qui créent des synergies avec d'autres initiatives de prévention de l'extrémisme violent, ou qui bâtissent et gèrent un ensemble de connaissances en matière de prévention de l'extrémisme violent en Tunisie sont encouragés à envoyer une note de concept. Les propositions peuvent porter sur toutes les régions de la Tunisie.

FINANCEMENT

Le présent appel à notes de concept est soutenu par un investissement initial d'un million de dollars US, qui financera deux à cinq programmes en Tunisie sur une période d'un à trois ans, à partir de 2019. Le GCERF accordera des financements à des organisations ou à des consortiums d'organisations intervenant au niveau communautaire. Chaque consortium doit être dirigé par un bénéficiaire principal, responsable du financement des autres membres du consortium.

PROCÉDURE DE DEMANDE DE FINANCEMENT

La procédure de demande de financement du MSP de la Tunisie et du GCERF comprend deux étapes :

Étape 1 : Tous les candidats doivent remplir en intégralité le document « **Note de Concept : Tunisie** ». Les notes de concept peuvent être rédigées en arabe, en français ou en anglais. La date limite de soumission est le **31 janvier 2019**. Toutes les notes de concept doivent être transmises par voie électronique simultanément à calltunisia@gcerf.org et csm.pve@pm.gov.tn selon le modèle de note de concept avant le **31 JANVIER 2019 A 17 H 00 (HEURE DE TUNIS)**. L'objet du courrier électronique doit indiquer « CN TUNISIA – NOM DE VOTRE ORGANISATION ». Le non-respect de ces instructions pourrait compromettre la recevabilité de vos notes conceptuelles.





Étape 2 : Les candidats retenus seront invités à participer à un processus de vérification préalable qui débutera en février 2019. Par la suite, les candidats sélectionnés seront invités à élaborer une proposition complète à soumettre au mois d'avril. Tous les candidats seront informés du résultat de la procédure de sélection.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les candidats retenus pour endosser le rôle de bénéficiaire principal doivent démontrer qu'ils répondent aux conditions préalables et disposent des capacités requises figurant ci-dessous.

CONDITIONS PRÉALABLES	
(i)	Enregistrement légal.
(ii)	Accord d'acceptation de remplir le rôle de bénéficiaire principal (tel que décrit dans le présent document).
CAPACITÉS REQUISES	
(i)	Relations et crédibilité établies auprès des communautés et des groupes de population recensés dans l'appel, expertise dans les domaines thématiques et présence dans les zones géographiques également recensées dans l'appel.
(ii)	Expérience et capacités en matière de conception et de gestion de programme, et de gestion de cycle de projet.
(iii)	Expérience et capacités en matière de gestion financière et de gestion et comptabilité des financements de bailleurs de fonds internationaux.
(iv)	Expérience et capacités en matière de collaboration au sein d'un consortium et/ou de gestion de bénéficiaires secondaires pour les candidats qui choisissent de créer un consortium.
(v)	Expérience et capacités dans la mise en œuvre de projets à l'échelle communautaire destinés à agir sur les facteurs locaux contribuant au développement de l'extrémisme violent et au renforcement de la résilience face aux visées des extrémistes violents.

Les informations et le formulaire à remplir « Note de Concept: Tunisie » sont disponibles sur le site Internet du GCERF à l'adresse suivante : www.gcerf.org